



Paroisse Sainte Teresa de Calcutta

27^{ème} dimanche du temps ordinaire, année A

Isaïe 5, 1-7 ; psaume 79 (80) ; Philippiens 4, 6-9 ; Matthieu 21, 33-43

Offrande pour les besoins de la paroisse et du diocèse

Célébrations préparées avec équipe liturgique 5

(Christine, Christine, François-Xavier, Jean-Bruno, Martine, Stephan)

- **samedi 7 octobre 2023 à Saint-Eustache, à 18h30**
- **dimanche 8 octobre à Saint-Jorioz, à 10h**

Funérailles - nous avons accompagné : **Annette CHAPPET** (82 ans), à Saint-Jorioz, le 5 octobre

Intentions de prière – Samedi 7 : Lucienne Cottard – Pierre et Germaine Hyzard et André – **Dimanche 8** : Gilberte et Pierre Bouvier ■ Roger Bouclier - Antoine Dal Moro - familles Gruffaz / Barbier ■ Pierre Girollet - familles Le Burel / Berthelot – **Mercredi 11** : famille Gurret / Charvin.

Ils seront baptisés le 14 octobre à Saint-Jorioz :

Elenna et Juliann FERNANDES, et Léopold GRIZIAUX

Ils se diront “oui” devant Dieu, le 14 octobre à Sevrier
Charles Steinmyller et Tara Flanagan

Messes en semaine à 8h30 :

Mardi, mercredi, vendredi à St-Jorioz – jeudi à Duingt
(pas de messe mardi 10, Père John en réunion)

Octobre, mois du Rosaire – chapelet à 17h

Entrevernes tous les jours – St-Jorioz le mercredi

Vendredi 27 octobre

Célébration pénitentielle non sacramentelle

10h à Sevrier – 19h à Saint-Jorioz

Célébrations 15 octobre 2023

Baptême de Laura (jeune adulte)

Célébrations préparées avec équipe liturgique 1
(Anne-Marie, Isabelle, Jocelyne, Michel, Thérèse)

28^{ème} dimanche du temps ordinaire, année A

Offrande pour les besoins de la paroisse et du diocèse

- **samedi 14 octobre à Duingt, 18h30**
- **dimanche 15 octobre à St-Jorioz, 10h**

Du 15 au 22 octobre, Semaine missionnaire mondiale.

Dim. 22 octobre "Journée missionnaire mondiale" :

"Cœurs brûlants, tous en chemin" (évangile des pèlerins d'Emmaüs)

A propos des célébrations pénitentielles non sacramentelles

On sait que la **conversion** est un **chemin de progression avec les autres** ; leur soutien est utile pour tenir dans l'effort. Le témoignage communautaire ecclésial qu'ils donnent lorsqu'ils écoutent la Parole et font un geste de pénitence encourage à reprendre le chemin de l'alliance. "Il est très souhaitable que les chrétiens puissent participer à des célébrations qui ne comportent pas le signe sacramentel de la réconciliation. Les célébrations de la pénitence ont valeur en elles-mêmes comme révélant le caractère ecclésial de la pénitence [1]".

Les **célébrations pénitentielles** constituent une **étape pour des adultes vers la réconciliation sacramentelle** : dans ce cadre, **elles constituent "une utile préparation à la confession** en aidant à approfondir et exprimer de manière communautaire la résolution permanente de conversion".

Par exemple, une célébration communautaire peut avoir lieu au début des temps privilégiés comme l'Avent et le Carême. Elle signifie alors **le désir d'une communauté d'entrer dans une démarche commune de pénitence**. Et un délai relativement long de quelques semaines est laissé aux pénitents pour rencontrer les prêtres qui se rendront davantage disponibles pour cette période. A la fin de ce temps privilégié, une célébration plus festive réunit tous ceux qui veulent dire leur action de grâce au Seigneur pour le pardon reçu. Cette suggestion d'ouvrir l'Avent et le Carême par une célébration non sacramentelle n'est pas originale. Elle reprend en effet le projet de l'Église instituant le Mercredi des Cendres pour ouvrir le Carême, laissant un délai de quarante jours jusqu'à la réconciliation célébrée autrefois le Jeudi Saint. D'autres moments conviendraient à des célébrations pénitentielles non sacramentelles : les vigiles de Pentecôte, du 15 août et de Toussaint ainsi que les pèlerinages.

1. Toutes les citations sont issues de *Célébrer la pénitence et la réconciliation, Rituel, Chalet-Tardy, Paris, 1978, n° 51 à 53, p. 26 et 27*
<https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/les-sacrements/la-penitence-et-la-reconciliation>

« Et rappelons-nous que chaque fois que nous recevons le pardon dans le sacrement de réconciliation, nous sommes renouvelés dans la grâce des sacrements de l'initiation chrétienne. **Le sacrement de la réconciliation, reçu de manière individuelle, est le sacrement de l'avenir. Je demande que les absolutions dites collectives ne soient plus pratiquées dans notre diocèse** ». (1^{ère} lettre pastorale de notre Père Évêque Yves Le Saux)

A noter dans vos agendas...

Mardi 10 octobre : Mardi des bords du lac, à 18h30, salle Mère Térésa à Saint-Jorioz. Échange sur les chapitres 19 et 20 de l'Évangile de Mathieu.

Mardi 10 octobre, réunion du **conseil économique**, grande salle à Saint-Jorioz, à 20h

Vendredi 13 octobre : réunion **MCR** Mouvement Chrétien des Retraités, 14h30, salle Mère Teresa, St-Jorioz.

Les veilleuses sont arrivées en vente 6€ à la sortie des messes et à l'accueil du presbytère.

Accueil : 251, route de l'Église – 74410 SAINT-JORIOZ – Tél. 04 50 68 61 79

Courriel : ste-teresa-de-calcutta@diocese-annecy.fr – **Site** : www.diocese-annecy.fr/ste-teresa-de-calcutta

Permanences d'accueil : de 9h30 à 11h30 tous les jours – sauf dimanches, lundis et jours fériés